



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Programme des jeunes délégués auprès des Nations unies en France

Question écrite n° 15283

Texte de la question

Mme Marion Lenne appelle l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'implémentation du programme des jeunes délégués auprès des Nations unies en France. Cette question est posée au nom de Mme Evelyn Bianca. Ce programme permet de mieux faire connaître l'importance de la diplomatie multilatérale et les enjeux mondiaux à l'ordre du jour dans les enceintes onusiennes. Après une procédure de sélection exigeante, les délégués de la jeunesse auprès de l'ONU représentent les intérêts et les valeurs de la jeunesse de leur pays, notamment au sein de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) à New York. À leur retour, ils partagent leur expérience et organisent des activités d'information et de sensibilisation. Ce programme permet d'impliquer les jeunes au processus décisionnel sur des enjeux mondiaux et constitue ainsi une véritable expérience. La participation à la prise de décision étant l'un des domaines prioritaires des Nations unies pour la jeunesse, 32 États membres de l'ONU ont mis en place ce programme, contrairement à la France. Ainsi, elle lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet, pour que des représentants de la jeunesse intègrent la délégation française à l'AGNU et les réunions pertinentes d'autres organes des Nations unies.

Texte de la réponse

La France suit avec intérêt le programme des délégués de la Jeunesse auprès des Nations Unies qui encourage les gouvernements à inclure les jeunes dans leurs délégations officielles chaque année à l'Assemblée générale de l'ONU. Ces jeunes participent principalement aux travaux de la troisième commission (sociale, humanitaire et culturelle) en délivrant un discours au nom de leurs pays et en négociant les résolutions relatives à la jeunesse. Ils peuvent également prendre part aux autres commissions, lorsqu'elles traitent des questions liées aux priorités des jeunes, ainsi qu'aux commissions techniques de l'ECOSOC et au Forum politique de haut niveau sur le développement durable. La France participe déjà à de nombreux programmes en faveur de l'engagement citoyen à l'international, notamment des jeunes. Chaque année, de très nombreux Français s'engagent dans des actions de développement et de solidarité partout dans le monde, sur des périodes variant de quelques semaines à plusieurs années. Ils sont porteurs des valeurs de la République. Leur engagement est rendu possible par le soutien à la mobilité internationale des jeunes et à l'éducation au développement. - Les volontariats internationaux d'échange et de solidarité portés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), recouvrent une grande diversité de réalités qui permet à chacun (jeune et moins jeune) d'être volontaire selon son profil, son âge, son expérience et la durée de son engagement. - Le service civique, dont l'agence est placée sous la tutelle du ministère de l'Education et de la Jeunesse, renforce la cohésion nationale et le partage des valeurs républicaines. 2 % de ses jeunes engagés partent sur des missions internationales. - Le gouvernement facilite aussi la mobilité internationale des jeunes auprès de l'administration (ambassades, instituts français, volontariat international en administration) et des entreprises (volontariat international en entreprises). - Le programme des Volontaires des Nations Unies, jeunes et spécialistes, financés par le MEAE permet à des jeunes, avec ou sans expérience professionnelle, de bénéficier d'une première expérience de terrain au sein des services, fonds et programmes des Nations unies. Dans un esprit

d'ouverture et conformément aux paradigmes de l'Agenda 2030 (ODD- objectifs du développement durable), la France a déjà offert à quelque 200 jeunes des pays du Sud un volontariat en France qui permet de renforcer les liens entre les acteurs associatifs français et leurs partenaires de ces pays, toujours plus nombreux à vouloir développer des programmes de volontariat international. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en lien avec le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, étudiera la possibilité d'améliorer la participation des jeunes Français aux travaux des Nations unies à travers différents programmes existants, dont celui des jeunes délégués dans la délégation française à l'Assemblée générale.

Données clés

Auteur : [Mme Marion Lenne](#)

Circonscription : Haute-Savoie (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15283

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 décembre 2018](#), page 11610

Réponse publiée au JO le : [5 mars 2019](#), page 2155